



FICHE MEMO
CRITERE IMPERATIF

Critère 2.3-11

Les équipes maîtrisent le risque infectieux en appliquant les précautions adéquates, standard et complémentaires

Cette fiche a été élaborée par la FORAP en collaboration avec des CPIAS et construite sur la base des éléments du **manuel de certification** mis à jour en septembre 2021 et de la fiche pédagogique « Évaluation de la prévention des infections associées aux soins selon le référentiel de certification » mise à jour en Octobre 2021.

Elle a pour objectifs de :

- **Faciliter l'appropriation des attendus des éléments d'évaluation du critère impératif** sur la maîtrise par les équipes des précautions standard et complémentaires.
- **Présenter une vision globale des attendus** du manuel de certification **concernant les précautions standard et complémentaires** en analysant les attendus des critères associés.

Elle s'adresse aux professionnels en charge de cette thématique au sein de l'établissement, aux professionnels en charge du pilotage de la démarche de certification et aux professionnels de terrain :

- **Tous les établissements, tous les professionnels, président.e CME, sous-commission en charge du risque infectieux (CLIN ou structure équivalente), directeur.trice des soins, Equipes Opérationnelles d'Hygiène (EOH), référents antibiotiques, conseil de bloc, conseil d'endoscopie, Stérilisation, chaine de désinfection des endoscopes.**

Que trouve-t-on dans cette fiche ?

- En préambule : le critère impératif et la liste des critères en lien avec la thématique
- Le critère impératif : les objectifs et les attendus du critère, les éléments d'évaluation, complétés par le regard de la FORAP **et des CPIAS**
- Les critères en lien avec la thématique **de la prévention des infections associées aux soins, complétés par le regard de la FORAP et des CPIAS**
- Des annexes : des références bibliographiques et les outils développés par la FORAP et des CPIAS sur cette thématique.